

R. Franco, Church of France

CATÉCHISME

A L'USAGE

DE TOUTES LES ÉGLISES

DE

L'EMPIRE FRANÇAIS.

Unus Deus, una Fides, unum Baptisma.
S. PAUL, *Epist. ad Ephesios, cap. IV, v. 5.*



PARIS,

Chez la veuve NYON, née SAILLANT, rue du Jardinnet, n° 1;

Et à la Librairie Stéréotype, chez H. NICOLLE, rue
des Petits-Augustins, n° 15.

1806.

D. Pourquoi devons-nous écouter avec respect et docilité leurs avis ?

R. Parceque c'est à eux, dans la personne des apôtres, que Jésus-Christ a dit : Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise.

D. Pourquoi devons-nous les assister dans leurs besoins ?

R. Parcequ'il est juste que nous donnions des secours temporels à ceux par qui nous recevons la vie de la grace et les autres biens spirituels.

LEÇON VII.

* Suite du même Commandement.

D. Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon premier, notre empereur ?

R. Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon I^{er}, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'Etat.

D. Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre empereur ?

R. C'est, premièrement, parceque Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en com-

blant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même. Secondement, parceque notre Seigneur Jésus-Christ, tant par sa doctrine que par ses exemples, nous a enseigné lui-même ce que nous devons à notre souverain : il est né en obéissant à l'édit de César Auguste ; il a payé l'impôt prescrit ; et de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.

D. N'y a-t-il pas des motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à Napoléon premier, notre empereur ?

R. Oui : car il est celui que Dieu a suscité dans les circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde et active ; il défend l'Etat par son bras puissant ; il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du souverain pontife, chef de l'église universelle.

D. Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leur devoir envers notre empereur ?

R. Selon l'apôtre saint Paul ils résisteroient à l'ordre établi de Dieu même, et se rendroient dignes de la damnation éternelle.

D. Les devoirs dont nous sommes tenus envers notre empereur nous lieront-ils également envers ses suc-